



Laval. Une île d'exceptions.

Venez faire une différence dans une ville moderne, en pleine expansion, qui a à cœur ses citoyens. Un milieu où votre créativité contribue à la réalisation de grands projets stimulants favorisant le mieux-être des Lavallois. En plus de vous offrir des possibilités de carrière, vous ferez partie d'une grande organisation publique à dimension humaine.

Le service de l'urbanisme est à la recherche de :

Préposé(e) aux permis et à l'information Poste temporaire - Période estivale

Laval, 3e ville en importance au Québec, a entrepris récemment un important virage concernant le traitement des permis et certificats sous la responsabilité du Service de l'urbanisme.

Premièrement, 100% des demandes sont désormais saisies, traitées et délivrées numériquement.

Deuxièmement, une réorganisation du travail et des ressources est en cours pour créer deux équipes spécialisées. La première équipe sera responsable de l'accompagnement des promoteurs et du traitement des permis entrepreneurs et citoyens corporatifs. La deuxième équipe sera assignée au traitement des permis citoyens et des nouvelles constructions résidentielles unifamiliales. De plus, cette équipe sera responsable du volet information, ce qui représente plus de 26 000 demandes annuellement.

Dans un souci d'améliorer la prestation de services et réduire les délais de traitement des permis et certificats.

C'est dans ce contexte que la Ville recherche de candidat(e)s dynamiques prêt(e)s à relever un défi d'importance en prenant part aux améliorations entamées.

Voici ce que nous vous offrons :

- Un contrat de 16 semaines durant la période estivale, approximativement du 29 avril au 16 août 2024 ;
- Un poste éligible à un mode de travail hybride ;
- Échelle salariale : 47 140,91 à 72 524,47 \$ / année
- Un horaire de travail de 4 jours semaine (totalisant 33 heures).

Les défis qui vous attendent :

Vous effectuez divers travaux de bureau ayant trait à l'examen et à l'émission de divers permis et certificats et assurez un service à la clientèle de première ligne auprès des citoyens.

Et plus particulièrement,

- S'assure que les formulaires de demandes de permis sont remplis correctement, signés par le requérant et que les documents requis sont fournis. Communique avec les requérants afin d'obtenir tous documents manquants ;
- Effectue divers calculs de superficie de plancher, aire du bâtiment, etc. pour l'habitation unifamiliale ;
- Traite et délivre les demandes de permis concernant les habitations unifamiliales (les constructions nouvelles, les agrandissements, les usages complémentaires et domestiques) en s'assurant du respect des dispositions réglementaires applicables ;
- Traite et délivre diverses autorisations ou permis municipaux tels que permis de massothérapie, permis de fruits et légumes, permis pour vente de fleurs, etc ;
- Informe et discute avec le public des règlementations sous la responsabilité du Service de l'urbanisme.

Le profil recherché :

- Détenir un AEC en techniques de l'architecture, un DEC en technologie de l'architecture et/ou un DEC en techniques d'aménagement et d'urbanisme ;
- Posséder un (1) ans d'expérience pertinente à la fonction, tel que le traitement de permis et certificats et la prise en charge des demandes d'informations en lien avec la réglementation d'urbanisme et les procédures de traitement de permis et certificats ;
- Être membre de l'Ordre des technologues du Québec (un atout).

La Ville de Laval est continuellement à la recherche de professionnels compétents et dynamiques qui désirent se joindre à une organisation entreprenante. La Ville s'engage à vous offrir un milieu de travail stimulant !

**Prenez part au changement !
Postulez ici dès maintenant au www.laval.ca !**

Advenant que le bassin soit jugé insuffisant, des mesures compensatoires ou d'équivalences en termes de scolarité ou d'expérience pourront être considérées.

La Ville de Laval applique un programme d'accès à l'égalité en emploi. Elle valorise la diversité et invite les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à poser leur candidature. Pour ces dernières, ne pas hésiter à nous faire part d'arrangements spéciaux nécessaires, advenant que vous soyez invité à un processus de sélection.

